



GESTION IMMOBILIERE – BAREME DES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - EXERCICE 2026 (MONTANT HT)

Conformément à l'article L113-3 du code de la consommation et en application du paragraphe II du mandat de gestion, sont précisés ci-après les tarifs appliqués par le mandataire pour l'exécution de missions exceptionnelles ou optionnelles, hors gestion courante. Le barème tarifaire a vocation à s'appliquer à tout type de mandat de gestion (habitation, meublé, commerce, professionnel, parking...) mais seules les prestations particulières correspondent à la nature du (des) lot(s) géré(s) peuvent être facturés.

GENERAL	Vacation horaire	130,00 €
LOCATION	Frais de location (visite, dossier, rédaction d'acte, état des lieux)	1 mois de loyer hors charge TTC
	Les honoraires facturés aux locataires ne peuvent être supérieurs à ceux facturés aux propriétaires dans la limite des plafonds ci-dessous :	
	- Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail (€/m ²)	Zones très tendues 12,1044 €/m ² Zones tendues 10,087 €/m ² Le reste 8,0696 €/m ²
	- Etablissement de l'état des lieux d'entrée (€/m ²)	3,0261 €/m ²
JURIDIQUE	Rédaction d'acte d'habitation (bail, avenant et renouvellement)	300,00 €
	Rédaction d'acte de garage, parking, cave, emplacement publicitaire	150,00 €
	Rédaction d'acte de bail commercial et professionnel (bail, avenant et renouvellement)	
	- Honoraires de rédaction d'acte pour chacune des parties, subrogation de bail	12 % HT du loyer annuel hors charges (minimum de 900 € HT) 10 % de la hausse (minimum 600 €)
	- Dossier de réévaluation de loyer - Avenant	300,00 € HT 250,00 €
	Congé du locataire à la demande du bailleur	250,00 €
ADMINISTRATIF	Frais administratif (par lot/par trimestre)	8,50 €
	Frais de clôture	Vacation horaire (minimum 250 €)
FISCALITE/COMPTABILITE	Etat préparatoire de déclaration de revenus fonciers	104,16 €
	Déclaration de TVA (par an)	300,00 €
	Déclaration IRPP	900,00 €
	Déclaration IFI	Vacation horaires (minimum 560,00 €)
	Dégrèvement de la taxe sur les lots vacants	120,00 €
	Déclaration H1, H2, H3	Vacation horaire (minimum 180,00 €)
TRAVAUX/TECHNIQUE	Réception et suivi de levée de réserves	Vacation horaire
	Suivi des travaux (étude de devis, réunion de chantier, réception des travaux, gestion financière du dossier)	5 % HT du montant des travaux TTC
	Constat d'état des lieux (hors gestion courante)	Vacation horaires (minimum 120,00 €)
	Dossier ANAH	200,00 €
	Diagnostic ERP (fourniture)	35,00 €
CONTENTIEUX	Recouvrement des impayés	Vacation horaire
	Procédure judiciaire (ouverture du dossier contentieux, suivi de dossier contentieux)	Vacation horaire (minimum 300,00 €)
	Gestion des sinistres (Expertise DO ou MRI, expertise judiciaire, suivi de dossier)	Vacation horaire (minimum 120,00 €)
MISSIONS SPECIFIQUES	Gestion de prêt	2,00 % du montant du prêt
	Représentation du mandant en assemblée générale de copropriété	Vacation horaire
	Frais de tenue de compte	200,00 €/an
	Gestion de compteur d'eau (relevés)	Vacation horaire

Gestion immobilière, Syndic de Copropriété, Transactions

22, rue de la Poste 69220 Belleville-en-Beaujolais - Tél. 04 74 06 45 45 - Email : rbd@regiebertrand.com – www.regiebertrand.com | S.A.S. au capital de 105 000 € - RCS Villefranche 443 546 486 – N°intracommunautaire : FR 66 4435 4648 6000 12

Cartes professionnelles n° CPI 69022018000029978 délivrée par la CCI de Villefranche - Membre de la UNIS et garantie par le CEGC. 59, rue Pierre Mendès France 75013 Paris | Pour les opérations de courtage d'assurance : garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du Code des Assurances